

Procès-verbal

Assemblée des délégué(e)s 2023 Samedi 3 juin 2023, 11 heures au Kunstmuseum de St-Gall

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'AD 2023
 - 1.1. Désignation des scrutateurs
 - 1.2. Remarques concernant l'ordre du jour et approbation

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée des délégués 2022 du 21 mai 2022

3. Approbation du rapport annuel 2022

4. Activités de la Société Suisse des Beaux-Arts
 - 4.1. Projets 2023 de la Société Suisse des Beaux-Arts pour les sections et leurs lieux d'exposition:
 - Vidéos de arttv.ch pour les sections, 11^{ème} série
 - Section et musée du mois sur le site Internet de la Société Suisse des Beaux-Arts
 - 4.2. Nouveau projet pour les sections

5. Politique culturelle
 - 5.1. Message culture de la Confédération 2025-2028, situation actuelle

6. Présentation des comptes annuels et des bilans 2022
 - 6.1. Présentation des budgets 2023
 - 6.2. Rapport de révision (cf. rapport annuel 2022)
 - 6.3. Approbation des comptes annuels et bilans 2022 et décharge au Comité

7. Elections
 - 7.1. Réélection de l'organe de révision, mandat: CAPREV Wirtschaftsprüfung und -beratung AG, Zoug

8. Kunstbulletin
 - 8.1. Informations de la rédaction du Kunstbulletin

9. Sections
 - 9.1. Adhésion d'une nouvelle section: Kunstverein Last Tango, Zurich
 - 9.2. Retrait de la ZHdK comme membre institutionnel

10. Divers

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'Assemblée des délégué(e)s 2023

Le président souhaite une cordiale bienvenue aux participants à l'AD et aux invités. 21 sections ayant droit de vote sur 36 sont présentes.

Il constate qu'il est quelque peu embarrassé lorsqu'il salue les personnes présentes avec «Mesdames et Messieurs». Il a en effet découvert que les toilettes du Kunstmuseum ne sont pas signalisées avec les panneaux habituels *Femmes* et *Hommes*, mais que le public est prié d'utiliser les toilettes qui sont appropriées. Le président constate que l'on est loin d'en être là à Zurich et ajoute que Nadia Veronese lui a expliqué que ce panneau provenait d'un projet d'artistes femmes. Jean-Pierre Hoby déclare que cette signalétique correspond à l'époque actuelle mais que les plus «âgés» doivent encore s'y habituer. Ainsi, la formule de salutation «Mesdames et Messieurs» semble quelque peu dépassée. C'est pourquoi il demande de faire preuve d'indulgence s'il lui arrive de faire des fautes de genre.

Ensuite, il donne la parole à Gaby Senn, présidente de la Kunstverein de St-Gall.

Elle souhaite la bienvenue aux personnes présentes en faisant allusion aux paroles d'introduction du président et les salue avec ces mots, «Cher·e·x·s représentant·e·x·s des sociétés des beaux-arts».

La présidente de la Kunstverein de St-Gall se réjouit que bon nombre de personnes aient fait le déplacement jusqu'à l'extrême Est de la Suisse et laisse entrevoir que cela en vaut la peine. Elle qualifie l'exposition de Tschabalala Self, que Gianni Jetzer nous fera visiter au cours de l'après-midi, d'époustouflante. Elle déclare en outre que la Kunstverein de St-Gall est l'une des plus anciennes sociétés des beaux-arts de Suisse, mais qu'elle est loin d'être poussiéreuse. L'équipe de la Kunstverein sous la direction de Nadia Veronese réussit toujours à enthousiasmer également un jeune public avec des projets innovants. Ainsi, le voyage culturel des «Young Insiders» a déjà eu lieu pour la troisième fois. En l'espace d'une journée, toutes les places ont été réservées. De même, les «Nachtschichten» et les projets «another long evening» et «hier und danach» ont été très bien accueillis, et ce également grâce au soutien de la Société Suisse des Beaux-Arts qui a fait connaître les projets non seulement sur son site Internet mais aussi dans le Kunstbulletin. Madame Senn se réjouirait de voir se développer d'autres coopérations intéressantes, comme avec la Société des Beaux-Arts de Bienne qui a invité à présent les Young Insiders à Bienne à une visite artistique et de la ville.

Jean-Pierre Hoby remercie la présidente de la Kunstverein de St-Gall pour ses mots de bienvenue et son hospitalité. Il déclare que les Young Insiders pourraient également être un projet intéressant et porteur pour les autres sociétés des beaux-arts. Puis il ouvre la partie officielle de l'Assemblée des délégués.

1.1. Désignation des scrutateurs

Ariane Roth du Kunstbulletin est désignée scrutatrice.

1.2. Remarques concernant l'ordre du jour et approbation

Aucune remarque n'est formulée concernant l'ordre du jour. Il est approuvé tel quel, à l'unanimité des délégués.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 21 mai 2022

Le procès-verbal de l'Assemblée des délégués 2022 a été envoyé le 2 juin 2022 par e-mail à toutes les sections et pouvait être téléchargé sur notre site Internet. Il a été approuvé à l'unanimité par les personnes ayant droit de vote.

3. Approbation du rapport annuel 2022

Le président renonce à lire le rapport annuel 2022. Il peut être téléchargé comme document PDF sur le site Internet de la Société Suisse des Beaux-Arts à la rubrique Rapports annuels. Le président ajoute que, l'année dernière, la Société Suisse des Beaux-Arts s'est concentrée sur les travaux préparatoires du Message culture 2025-2028 dans le cadre du GT Arts visuels. Le GT Arts visuels soumet toujours ses propositions à l'OFC durant les phases préparatoires des nouveaux Messages culture. Au point 5.1, d'autres informations suivront sur ces travaux relatifs au Message culture 2025-2028.

Le rapport annuel 2022 est approuvé à l'unanimité.

4. Activités de la Société Suisse des Beaux-Arts

4.1. Projets 2023 pour les sections et leurs lieux d'exposition

Le président constate en introduction qu'une association faîtière, donc aussi la Société Suisse des Beaux-Arts, est aussi quelque peu passée de mode, mais néanmoins importante. Aujourd'hui, nous vivons à une époque où chacun considère en premier lieu ce qui lui est utile et ce qu'il peut en retirer. Et des décisions sont prises en fonction de ce rapport coûts/avantages. La Société Suisse des Beaux-Arts doit donc se justifier en permanence et montrer continuellement ce qu'elle fait, afin que les gens aient le sentiment que leur affiliation à l'association faîtière leur apporte quelque chose. Dans ce cadre, le président montre que la Société Suisse des Beaux-Arts donne une voix aux arts visuels dans la politique culturelle et qu'elle réalise en même temps des projets pour ses sections. Il mentionne tout d'abord les vidéos réalisées par arttv. Cette année aussi, six sociétés des beaux-arts et leurs lieux d'exposition bénéficieront d'un nouveau portrait vidéo de leur section et, parallèlement, d'une présentation à la rubrique «Section et musée du mois». En plus des sites habituels (kunstverein.ch/portraits vidéo et arttv.ch), les vidéos seront également téléchargées sur la plate-forme du Kunstbulletin (artlog.net). Cette année, les sections suivantes seront présentées:

- Bündner Kunstverein avec le Bündner Kunstmuseum (déjà en ligne)
- Kunstverein d'Uster (déjà en ligne)
- Kunstverein et Kunstmuseum de Winterthour
- Kunstmuseum de Thoun
- Kunsthaus de Zoug et Zuger Kunstgesellschaft
- Aargauischer Kunstverein et Kunsthaus d'Aarau

4.2. Nouveau projet pour les sections

Le président poursuit en déclarant que nous réalisons depuis 2013 des portraits vidéo de nos sections en coopération avec arttv. Toutes les associations qui l'ont désiré ont eu leur portrait. La plupart d'entre elles ont même obtenu une deuxième vidéo. Ce projet a certainement été très bénéfique pour les sections mais, entre-temps, il n'est plus très demandé et ne sera pas poursuivi l'année suivante. La Société Suisse des Beaux-Arts a réfléchi à quelque chose de nouveau pour les sections. L'impulsion nous est venue notamment au vu des cotisations en constante augmentation de la Zürcher Kunstgesellschaft, qui représentent presque la moitié de nos recettes provenant des cotisations des membres et constituent donc notre base financière. Le président souligne que les cotisations des petites et moyennes sections sont également très importantes; en même temps, le Comité s'est demandé comment nous pourrions montrer notre reconnaissance à la Zürcher Kunstgesellschaft. Ainsi, en accord avec des représentants du Kunsthaus de Zurich, nous avons discuté du projet de médiation «Kunst-Stück» que nous pourrions proposer aux sections, les frais étant à la charge de la Société Suisse des Beaux-Arts. Le projet a été présenté au Comité, mais il a été objecté que le projet favorisait la section zurichoise. Les autres sections et leurs lieux d'exposition pourraient également proposer des projets de médiation. Le Comité a donc décidé de proposer ce projet à toutes les sections. Le président explique ce projet avec l'exemple du Kunsthaus de Zurich:

Une visite au Kunsthaus de Zurich est proposée avec une visite guidée privée et une introduction à l'histoire de l'art en rapport avec l'un des thèmes possibles, comme «Œuvres majeures de la collection», «Impressionnisme», «Art américain après 1945» ou «Art néerlandais» pour des groupes de max. 20 personnes. La Société Suisse des Beaux-Arts prend à sa charge les frais de CHF 650.00 par événement et les rembourse au Kunsthaus de Zurich. Les sections participantes paient uniquement les frais de voyage et de repas. Le président invite les autres sections et leurs lieux d'exposition à faire des propositions similaires et à les remettre au Secrétariat qui fera connaître les projets reçus aux autres sections. Ainsi, chaque section pourra choisir elle-même où, quand et comment elle désire faire usage d'une offre de médiation. Il ajoute que le projet sert au réseautage entre les sections et les musées, qu'il a un caractère événementiel et qu'il rend visible à l'extérieur ce que l'association faîtière fait – parallèlement à beaucoup d'autres choses – pour ses membres. Il souligne que ce projet crée une situation qui profite à tous. Les sociétés des beaux-arts peuvent proposer une offre intéressante à leurs membres et les musées reçoivent une contribution aux coûts de leurs offres. Le projet encourage les sections à sortir de leurs propres lieux d'exposition et à découvrir quelque chose sur les autres sections et leurs lieux d'exposition.

Le président ajoute que les propositions pour les offres de médiation ne doivent pas être forcément conçues comme le projet zurichois. Il déclare en outre que, dans une première

phase, la Société Suisse des Beaux-Arts pourrait prendre en charge les coûts de ces événements et qu'ensuite, une demande de prise en charge de ces coûts serait déposée auprès d'une fondation.

Nadia Veronese ajoute que la demande d'approfondissement dans le domaine de l'histoire de l'art est grande et que le projet présenté suscitera sûrement l'intérêt des Young Insiders de la Kunstverein de St-Gall. Cette offre est certainement attrayante pour chaque section et il existe un besoin en la matière.

La discussion et les questions de l'Assemblée au sujet du projet ont montré que la Société Suisse des Beaux-Arts doit formuler ce projet avec plus de précision et remettre des informations détaillées à ce sujet.

5. Politique culturelle

5.1. Message culture de la Confédération 2025-2028, situation actuelle

Le président communique qu'il ne peut pas encore dire grand-chose sur l'état d'avancement du Message culture, qui sera présenté prochainement. Comme pour les précédents Messages, la Société Suisse des Beaux-Arts participera à nouveau, dans le cadre du GT Arts visuels, à la consultation qui durera jusqu'à fin septembre. Une fois remanié dans l'Administration fédérale, le Message culture sera présenté au Parlement au printemps 2024. Le projet devra être approuvé au plus tard lors de la session d'hiver afin qu'il puisse entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2025.

Le président attire l'attention sur un point: la politique culturelle suisse attache beaucoup d'importance à la production artistique. C'est juste. Mais afin que les œuvres soient perçues par le public, il faut des institutions de médiation culturelle comme les musées et les espaces d'art. Or, ceux-ci ne sont guère mentionnés dans le Message culture. La Société Suisse des Beaux-Arts l'a déjà signalé à plusieurs reprises fois dans le cadre de sa participation aux consultations. Selon Jean-Pierre Hoby, cela n'est toutefois pas dirigé contre les artistes. Il indique qu'il aura plus d'informations sur les travaux relatifs au nouveau Message d'ici la Conférence d'automne.

Après les déclarations relatives à la politique culturelle, le président donne la parole au trésorier, Roland Neuenschwander.

6. Présentation des comptes annuels et des bilans 2022 et informations sur les budgets 2023

Les comptes annuels et les bilans détaillés 2022 ont été publiés dans le rapport annuel 2022 et sont disponibles avec les budgets 2023 de la Société Suisse des Beaux-Arts et du Kunstbulletin sur notre site Internet où ils peuvent être téléchargés. Le trésorier parcourt les résumés des bilans et comptes de résultats 2022 de la Société Suisse des Beaux-Arts et du Kunstbulletin et ajoute que l'on peut également lire son commentaire dans le rapport annuel 2022.

Bilan et comptes annuels 2022 de la Société Suisse des Beaux-Arts

Dans le bilan au 31.12.2022, les liquidités s'élèvent à environ CHF 147'000.00 et les débiteurs à CHF 1'352.00, ce sont des paiements qui concernent la nouvelle année mais qui ont déjà été effectués en 2022. CHF 2'320.40 sont des paiements d'avance sur le compte charnière Kunstbulletin, qui concernent l'année 2023. Les actifs totalisent ainsi environ CHF 150'000.00. Du côté du passif, le fonds de provisions pour projets a pu être augmenté d'environ CHF 9'000.00 et figure au bilan avec CHF 159'600.00. En ce qui concerne les passifs de régularisation, il s'agit de paiements d'avance effectués durant l'année écoulée et qui ne seront utilisés qu'en 2023, par exemple les contributions de donateurs en décembre 2022 pour la nouvelle année. Les fonds de tiers totalisent ainsi CHF 165'000.00. Le résultat annuel s'élève à CHF 895.00. Depuis des années, le bilan présente un solde négatif de fonds propres. Pour le trésorier, les comptes annuels séparés de la Société Suisse des Beaux-Arts et du Kunstbulletin ne sont pas pertinents. Une association ne peut avoir qu'un seul bouclage annuel des comptes. Le rapport de révision ne présente donc que les comptes annuels consolidés. Vu sous cet angle, il n'y a pas de fonds propres négatifs selon Roland Neuenschwander.

Le trésorier continue avec le compte de résultats de la Société Suisse des Beaux-Arts. Les recettes générales sont supérieures au budget et aux chiffres comptabilisés l'année

précédente. Les dons (Fondation Ernst Göhner) correspondent au niveau de l'année précédente, les cotisations des membres ont encore augmenté, notamment grâce à la hausse réjouissante des recettes de la Zürcher Kunstgesellschaft, et les contributions des donateurs ont presque entièrement atteint le budget, respectivement le niveau de l'année précédente. Quant aux charges d'exploitation, les coûts sont inférieurs aux chiffres budgétisés. La position «constitution de provisions» est une écriture fictive et n'est pas liée à des dépenses. Les comptes ont été clôturés avec un résultat d'exploitation de CHF 895.00.

Bilan et comptes annuels 2022 du Kunstbulletin

Dans le bilan du Kunstbulletin, les valeurs mobilisées comprennent des liquidités à hauteur de CHF 167'000.00, des créances à hauteur de CHF 204'000.00 (paiements d'avance d'abonnements pour 2023) ainsi que des actifs de régularisation à hauteur de CHF 40'000.00 (dépenses payées l'année précédente mais qui concernent seulement l'année 2023). Le trésorier montre que les titres ont malheureusement enregistré une performance négative de -13% au cours de la mauvaise année de placement 2022, le portefeuille de titres affichant une valeur boursière d'environ CHF 549'243.00 à la fin de l'année. La performance actuelle est de 3% pour les titres, mais elle est très modérée selon Roland Neuenschwander. Les pertes de cours d'environ CHF 90'000.00 en 2022 ont pu être atténuées pour moitié avec une dissolution des provisions pour titres. Roland Neuenschwander souligne qu'il s'agit de pertes de cours non réalisées. Elles montrent l'état de l'évaluation à la fin de l'année, l'argent n'est pas sorti. De même, pour les gains de cours, seule la moitié du gain est affichée, l'autre moitié étant affectée au fonds de provisions qui sert à protéger le portefeuille de titres en cas de pertes de cours. Les actifs totalisent CHF 961'000.00. Du côté du passif, les dettes à court terme se montent à CHF 60'500.00, il s'agit ici principalement de paiements d'avance qui concernent 2023. Les passifs de régularisation sont principalement des paiements d'avance d'abonnements qui concernent 2023. Le total des fonds de tiers à court terme s'élève à CHF 380'000.00. La provision pour des projets s'élève à CHF 355'000.00. Un montant de CHF 18'000.00 a été dissous pour le projet de transformation. Pour le remaniement de la banque de données, un montant de CHF 32'000.00 a été dissous. La dissolution des provisions pour titres a été expliquée ci-dessus par le trésorier. Les fonds propres totalisent CHF 90'000.00. Le capital de la Société s'élève à CHF 138'000.00, le résultat annuel négatif de CHF 47'000.00 est principalement dû aux pertes de cours non réalisées en 2022.

Le trésorier poursuit avec les comptes annuels: les recettes d'annonces sont inférieures au budget. En ce qui concerne les recettes d'abonnements, l'objectif visé a été entièrement atteint. Les chiffres comptabilisés durant l'année 2022 sont en augmentation de 1% par rapport à l'année précédente. Au total, les produits nets s'élèvent à 1'033'000.00 contre 1'063'000.00 l'année précédente. En ce qui concerne la production du magazine, à savoir la totalité des frais de production, les coûts sont inférieurs aux chiffres budgétisés. Il en résulte un bénéfice brut qui sert à couvrir les charges d'exploitation. Le résultat d'exploitation (EBIT) s'élève en 2022 à environ CHF 32'000.00 contre CHF 32'497.74 l'année précédente. Selon le trésorier, la réduction du bénéfice brut a pu être compensée par les charges d'exploitation globalement moins élevées. Dans le compte neutre, des paiements de CHF 32'000.00 pour le remaniement de la banque des données et de CHF 18'000.00 pour le projet de transformation ont été inscrits. Comme déjà indiqué dans la partie bilan, le résultat global aurait été équilibré sans les pertes sur titres.

Stephan Kuhn de la Kunstverein de Schaffhouse souhaite plus de transparence dans la présentation de la comptabilité. Il aimerait qu'une différence soit faite entre les provisions (là où l'on sait que des dépenses sont occasionnées pour des projets décidés) et les réserves pour des projets futurs. C'est la seule manière de savoir où l'on a encore une marge de manœuvre et une liberté de décision et où l'on a déjà pris des engagements définitifs. RN ajoute que nous appliquons le principe de prudence et que nous n'affichons pas de bénéfices qui ne sont pas réalistes. Monsieur Kuhn trouve que cette présentation est également dérangeante parce que la Kunstverein de Schaffhouse soutient le Kunstbulletin avec une contribution annuelle de solidarité annuelle de CHF 2.00 par membre et que, selon lui, des chiffres arbitraires sont présentés. Deborah Keller précise que les provisions ne sont en aucun cas des chiffres fictifs. Elles comprennent par exemple une provision pour la nouvelle banque de données, qui sera achevée en été 2023. RN ajoute que dans la partie charges d'exploitation (EBIT), aucune provision n'a été faite, seulement dans la partie neutre. Une déclaration sur la situation financière du Kunstbulletin ne peut être faite qu'au niveau du résultat d'exploitation et non au niveau de la partie neutre. Roland Neuenschwander indique que cette présentation va être examinée.

Pour finir, le trésorier présente brièvement les budgets 2023 de la Société Suisse des Beaux-Arts et du Kunstbulletin.

Budget 2023 de la Société Suisse des Beaux-Arts

En ce qui concerne le budget de la Société Suisse des Beaux-Arts, les recettes ont été fixées de manière analogue à l'année précédente. Pour les frais généraux, un montant légèrement supérieur à l'année précédente a été budgétisé. Le total des dépenses s'élève à CHF 123'500.00 par rapport à des recettes de CHF 123'000.00. Selon Roland Neuenschwander, l'écart négatif budgétisé de CHF 500.00 peut être compensé, si nécessaire, par une dissolution des provisions à la fin de l'année.

Budget 2023 du Kunstbulletin

En ce qui concerne le Kunstbulletin, les recettes d'annonces ont été budgétisées avec beaucoup de prudence. Pour les recettes d'abonnements, un léger plus a été budgétisé, les recettes d'accès en ligne ont été estimées à CHF 50'000.00. Pour les dépenses pour le magazine, ainsi que pour les honoraires des auteurs, un montant légèrement supérieur a été budgétisé. Cela représente des coûts de production d'environ CHF 584'000.00 contre CHF 591'000.00 l'année précédente. Les charges d'exploitation budgétisées pour 2023 correspondent à une moyenne entre le budget 2022 et les chiffres comptabilisés en 2022. Un résultat d'exploitation de CHF - 9'000.00 est escompté. Pour le remaniement de la banque de données, un montant de CHF 18'000.00 a été budgétisé, il est financé par les provisions prévues à cet effet. On escompte un résultat équilibré pour fin 2023.

Il n'y a pas d'autres questions et les personnes présentes ont pris connaissance des budgets 2023 de la Société Suisse des Beaux-Arts et du Kunstbulletin.

6.1. Rapport de révision

Le trésorier renonce à lire le rapport de révision qui a été publié dans le rapport annuel 2022 et qui était disponible avant l'Assemblée. Les délégués en ont également pris connaissance.

6.2. Approbation des comptes et décharge au Comité

Pour finir, le trésorier procède au vote sur les bilans et les comptes annuels 2022 de la Société Suisse des Beaux-Arts et du Kunstbulletin. Ils sont approuvés à l'unanimité par les délégués et il est donné décharge au Comité à l'unanimité.

7. Elections

7.1. Réélection de l'organe de révision

L'organe de révision CAPREV Wirtschaftsprüfung und -beratung AG, Zoug, est réélu à l'unanimité par les délégués pour une année supplémentaire.

Comité

L'Assemblée des délégués de la Société Suisse des Beaux-Arts confirme que le Comité compte les membres suivants et est constitué comme suit le 3 juin 2023:

- Jean-Pierre Hoby, de Zurich et Vilters/Wangs (SG), à Zurich, président
- Roland Neuenschwander, de Langnau (BE) et Aarau, à Aarau, trésorier
- Manuela Eichenberger-Bader, de Bâle, à Binningen, membre
- Christoph von Graffenried, de Berne, à Kilchberg/ZH, membre
- Deborah Keller, de Nürensdorf, à Zurich, membre et rédactrice en chef du Kunstbulletin
- Irène Unholz, de Riehen BS, à Fribourg, membre
- Nadia Maria Veronese, de St-Gall, à St-Gall, membre

Le président remercie Roland Neuenschwander pour sa gestion compétente et prudente des finances depuis de nombreuses années et également pour les contributions de solidarité de la Bündner Kunstverein et de la Kunstverein de Schaffhouse.

8. Kunstbulletin

8.1. Informations de la rédaction du Kunstbulletin

Deborah Keller présente les nouveautés suivantes pour le Kunstbulletin:

Au niveau du personnel

Elle se présente comme la successeur de Claudia Jolles, rédactrice en chef, qui a pris sa retraite fin 2022. Ce changement s'est accompagné d'autres changements au niveau du personnel. Le poste de collaboratrice rédactionnelle qu'elle occupait jusqu'à présent a été repris par Meret Arnold. Ariane Roth, responsable de l'administration et de la distribution, et Claudia Steffens, responsable de l'agenda et de la rédaction en ligne sont toujours à leur poste. Une nouvelle collaboratrice, Joelle Bischof, a été engagée - pour l'instant jusqu'à fin 2023 - pour le projet <kunstbulletin weekly>.

Nouvelle banque de données

Le Kunstbulletin est enfin prêt à présenter son nouveau site Internet en été. Le site artlog.net a été remanié par les concepteurs qui ont déjà développé l'application artlist.net. La programmation a été confiée à notre spécialiste en informatique Gerold enRitter, qui a déjà fait ses preuves. Le site sera rebaptisé kunstbulletin.ch. Le nom utilisé jusqu'ici, artlog.net, a parfois prêté à confusion, car il était difficile de savoir qui se trouvait derrière. Au niveau du contenu, le site ne change pas beaucoup. D'une part, les contenus du Kunstbulletin continueront d'être archivés, et d'autre part, l'agenda, les informations sur l'art dans l'espace public, les profils d'artistes et d'institutions seront également présents.

Nouveau eJournal <kunstbulletin weekly>

A partir de mi-juin 2023, le Kunstbulletin enverra chaque semaine un eJournal gratuitement par e-mail. Cette offre comprend des informations sur des événements et des textes sur des expositions planifiées à court terme qui ne peuvent souvent pas être présentées dans le magazine. Le projet a pu être réalisé grâce à une contribution pour projet de transformation de la Confédération et du canton. Deborah Keller souligne que le eJournal ne doit pas remplacer le magazine mais plutôt le compléter et s'adresser également à un lectorat plus jeune et familiarisé avec le numérique.

Abonnements des membres des sociétés des beaux-arts

Pour finir, Deborah Keller indique que le magazine doit continuer d'exister. Dans ce but, l'aide des sociétés des beaux-arts et de leurs membres est également nécessaire. Elle remercie tout particulièrement la Bündner Kunstverein et la Kunstverein de Schaffhouse pour les contributions de solidarité et souligne que les annonces des sociétés des beaux-arts et de leurs lieux d'exposition sont également d'une importance capitale pour le Kunstbulletin. Ces annonces sont lues activement comme l'a montré le récent sondage réalisé auprès des lecteurs.

Une autre possibilité de nous soutenir consiste à encourager les membres à s'abonner au Kunstbulletin. Sur les quelque 45'000 membres individuels, à peine 2'000 ont un abonnement bien qu'il soit proposé à un prix réduit aux membres des sections. Afin d'augmenter le nombre d'abonnements, Deborah Keller et Marianne Reusser ont commencé à rendre visite aux sociétés des beaux-arts. Ainsi, le magazine a déjà pu être présenté lors des assemblées annuelles des sections de St-Gall et d'Olten.

Abonnements de donateur

Tous ceux qui désirent s'engager encore plus pour le Kunstbulletin, peuvent souscrire un abonnement de donateur pour CHF 280.00 et reçoivent en plus du magazine une édition graphique exclusive, cette année de Zilla Leutenegger.

9. Sections

9.1. Adhésion d'une nouvelle section: Kunstverein Last Tango

Christiane Rekade, présidente de Last Tango, présente brièvement la nouvelle association créée.

Last Tango a été fondé en 2016 tout d'abord comme espace d'art autonome. Depuis sa fondation, il est organisé et dirigé par Arianna Gellini et Linda Jensen. Le programme des premières années était composé d'expositions à deux personnes. Depuis 2018, la programmation s'est lancée dans des expositions à trois personnes et de groupe. L'accent est mis sur des artistes suisses évoluant dans un contexte international. En 2021, une professionnalisation a été souhaitée et la Kunstverein Last Tango a été créée par la suite. Les membres du Comité de Last Tango sont Christiane Rekade, présidente, Fanni Fetzer (directrice, Kunstmuseum de Lucerne), Daniel Kurjakovic (curateur des programmes, Kunstmuseum de Bâle) et également Marco Antonini (Art Sponsorship

Partnerships, UBS). Last Tango a également reçu une contribution pour projet de transformation qui permet de faire avancer la professionnalisation de l'association. Ainsi, une collaboratrice a pu être engagée cette année pour décharger les deux directrices. L'association compte désormais 70 membres. Lors du vote qui suit, les délégués approuvent à l'unanimité et avec applaudissements l'adhésion de la Kunstverein Last Tango comme 37^{ème} section de la Société Suisse des Beaux-Arts.

9.2. Retrait de la Zürcher Hochschule der Künste (ZHdK) en tant que membre institutionnel

Le président informe que notre membre institutionnel, la ZHdK, respectivement le Zentrum für Kulturrecht, nous a remis sa résiliation pour des raisons d'économie. Jean-Pierre Hoby précise que la catégorie «membre institutionnel» a été créée par l'ancien président, Peter Studer. La ZHdK voulait résilier son adhésion avec effet immédiat. Selon les statuts, la résiliation des membres ne peut toutefois intervenir qu'à la fin d'une année civile. Nous avons convenu à présent avec les responsables qu'ils paieraient cette année pour la dernière fois la moitié de la cotisation, soit CHF 750.00 (correspond à la moitié de la cotisation annuelle), et qu'ils quitteraient définitivement l'association fin 2023.

Informations concernant une section qui n'a pas versé les cotisations des membres depuis 2021

Ce qui préoccupe le président, c'est une section dont le nom n'est pas mentionné et qui n'a pas pu verser les cotisations de ses membres depuis 2021 en raison de la diminution des recettes due à la pandémie. Après plusieurs contacts écrits et téléphoniques, Jean-Pierre Hoby a appris peu avant notre Assemblée des délégués que le Comité de cette section se réunira à nouveau la semaine prochaine. La proposition du président de la section ainsi que de la vice-présidente est réjouissante, ils souhaitent rester membre de la Société Suisse des Beaux-Arts et s'acquitter également à présent des cotisations en suspens.

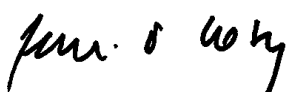
Le président ajoute que nous devons aborder le thème des adhésions lors d'une prochaine Conférence d'automne. Le constat est que l'on est devenu plus sélectif et que l'on se demande ce que nous apporte une adhésion. C'est une réflexion légitime. C'est pourquoi, en tant qu'association faîtière, nous devons toujours montrer ce que nous faisons pour les membres.

10. Divers

Au point «Divers», personne ne prend la parole. Le président clôt donc la partie officielle de l'Assemblée des délégués à 12h30 tout en remerciant le Comité, l'équipe du Kunstbulletin et la Secrétaire générale Marianne Reusser pour le travail accompli. Il invite les personnes présentes à l'apéritif dînatoire dans le parc du Kunstmuseum et à la visite guidée durant l'après-midi de l'exposition de Tschabalala Self «Inside out» avec le directeur du musée Gianni Jetzer.

Zurich, le 15 juin 2023

Le président:



Dr. Jean-Pierre Hoby

La rédactrice du procès-verbal:



Marianne Reusser, Secrétaire générale